

◆ Les conditions d'admission ◆

Si vous souhaitez organiser une entrée dans notre établissement, vous pouvez vous adresser au bureau des admissions ou téléphoner au 01 60 24 48 20.

Un dossier d'admission vous sera remis ou adressé par courrier.

Vous devrez remplir la partie administrative et le médecin traitant la partie médicale.

Ce dossier devra nous être retourné pour être étudié en commission d'admissions.

Après avis médical et validation de la direction, la responsable des admissions vous contactera pour convenir d'un rendez-vous, afin de procéder aux formalités d'admission.

◆ Les tarifs au 1^{er} novembre 2014 ◆

U.S.L.D.

Tarif hébergement + 60 ans : 73,83 €

Tarifs dépendance : Gir 1-2 : 28,50 €

Gir 3-4 : 18,85 €

Gir 5-6 : 8,00 €

Tarif hébergement - 60 ans : 98,46 €

E.H.P.A.D.

Tarif hébergement + 60 ans :

➤ « Les logis de la Dhuy » : 61,70 €

➤ « Ambroise Paré » : 56,70 €

Tarifs dépendance : Gir 1-2 : 22,68 €

Gir 3-4 : 15,04 €

Gir 5-6 : 6,10 €

Tarif hébergement - 60 ans : 76,40 €

◆ Les prestations ◆

En fonction des revenus, les résidents ou patients peuvent prétendre à l'obtention des prestations suivantes :

- l'aide sociale à l'hébergement - dossier à retirer en mairie
- l'Allocation personnalisée à l'autonomie (A.P.A.) - dossier à retirer en mairie
- l'allocation personnalisée au logement (A.P.L.) - dossier à retirer auprès de la C.A.F.
- Bureau des admissions ouvert de 9h à 17h du lundi au vendredi -

**Nos valeurs professionnelles
au service de la personne âgée,
telle est notre volonté.**



**Bien accueillir
la personne âgée**

18, rue Petit Huet - 77264 Jouarre cédex
Tél. 01 60 24 48 48 / Fax : 01 60 24 48 49
mail : direction@ch-jouarre.fr



◆ Accueil ◆

Le Centre Hospitalier de Jouarre est un établissement gériatrique en direction commune avec le C.H. de Briecomte-Robert et de l'établissement public gériatrique de Tournan-en-Brie depuis décembre 2014.

Notre établissement abrite un secteur sanitaire (USLD) et un secteur médico-social hébergement (EHPAD), composé comme suit :

114 lits d'unités de soins de longue durée (USLD), dont une Unité d'Hébergement Renforcée (14 lits) – qui accueillent et soignent des personnes âgées, présentant une pathologie organique chronique ou une polypathologie active au long cours, ou susceptible de décompensation répétée, pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie. Une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) ouvrira ses portes en février 2015.

201 places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dont 2 unités « Alzheimer » et maladie apparentées de 12 places chacune et 1 Pôle d'Activités de Soins Adaptés de 14 places – a pour mission d'accueillir et prendre en charge des personnes âgées atteintes de pathologies chroniques stables générant une perte d'autonomie et nécessitant l'élaboration d'un projet de vie.



◆ Le projet de vie individualisé ◆

Le projet de vie personnalisé Les résidents/patients sont au cœur du projet de vie sociale du Centre Hospitalier. C'est pourquoi, un pôle de vie sociale composé de 7 personnes a été constitué.

Le projet de vie personnalisé a pour objectifs :

- d'accompagner le patient/résident dans les gestes de la vie quotidienne,
- de favoriser le lien avec son environnement (familles, amis,...),
- développer l'appétence du patient/résident à se divertir et créer des liens sociaux,
- de favoriser dans la mesure du possible le maintien de ses habitudes de vie (croyances, sorties, gestes de la vie quotidienne,...),
- de favoriser la mise en œuvre d'un projet de vie individualisé en collaboration avec les équipes soignantes.



◆ Soins ◆

L'accompagnement de la personne âgée est mis en œuvre par tous les professionnels de santé et oriente leurs actions. Il organise le travail dans une approche globale, cohérente et coordonnée. Il est transversal dans sa réalisation et sa mise en œuvre. C'est notre référence en termes de valeurs professionnelles.

L'ensemble des professionnels de l'établissement partagent des valeurs fortes d'humanité, de respect et de bienveillance au service de l'accueil, de l'accompagnement et de la prise en charge quotidienne des personnes âgées de notre territoire. Le CH de Jouarre partage ces valeurs avec le CH de Briecomte Robert et l'Etablissement Public Gériatrique de Tournan en Brie.

Les grands axes :

- Promouvoir la bienveillance : protéger, maintenir et restaurer la santé des résidents/patients, en favorisant le maintien, l'insertion dans leur nouveau cadre de vie.
- S'approprier la charte éthique.
- Garantir la qualité des pratiques professionnelles et de la prise en charge médicale.
- Accompagner les résidents/patients en fin de vie, ainsi que leur entourage.
- Garantir les droits des patients et résidents.

Ces différents axes visent à placer le patient/résident au cœur du système de santé.